

Situation de Protection

TERRITOIRE D'IRUMU
 PROVINCE DE L'ITURI/RDC
 DECEMBRE 2019

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	2
2. PRESENTATION DE LA ZONE D'EVALUATION	3
2.1. Situation sécuritaire	3
2.2. Localisation et accessibilité	4
3. MENACES DE DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES	4
3.1. Déplacements forcés	6
3.2. Statistique des PDIs du groupement Loy banigaga	Error! Bookmark not defined.
3.3. Violences sexuelles et basées sur le genre	7
3.4. Protection de l'enfant	8
4. LIMITATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	9
4.1. Articles ménagers essentiels/ABRI	9
4.2. Eau, hygiène et assainissement	9
4.3. Accès aux soins	10
4.4. Education	10
4.5. Moyens de subsistance	11
4.6. Logements, terres et propriétés	13
4.7. Accès à la justice	13
4.8. Cohabitation pacifique	14
4.9. Limites et contraintes	14
5. INTERVENTIONS POTENTIELLES	Error! Bookmark not defined.
5.1. Actions possibles pour améliorer la situation de protection	14
5.2. Les capacités locales	15
6. ACTIONS DE SUIVI URGENT	15

1. INTRODUCTION



Depuis le 28 août 2019, il a été signalé la présence et l'organisation d'un groupe d'hommes armés inconnus dans la forêt du groupement Chini ya Kilima¹, chefferie d'Andisoma en territoire d'Irumu. A la suite de ces informations, les Forces Armées de la République Démocratique du

Congo (FARDC) ont attaqué ces éléments le 28 Aout 2019, ce qui a provoqué un déplacement des populations des groupements de Chini ya kilima (des retournées) et de Loy Banigaga¹ (PDI et résidents) vers Nyankunde¹ et le centre de Marabo.

Certes, la zone de santé de Nyankunde et plus précisément les groupements de Chini ya Kilima et de Loy Banigaga font très souvent face à de multiples exactions des éléments du Front de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI), mais à cela viennent s'ajouter celles d'un autre groupe armé inconnu qui opère dans le groupement de chini ya kilima.

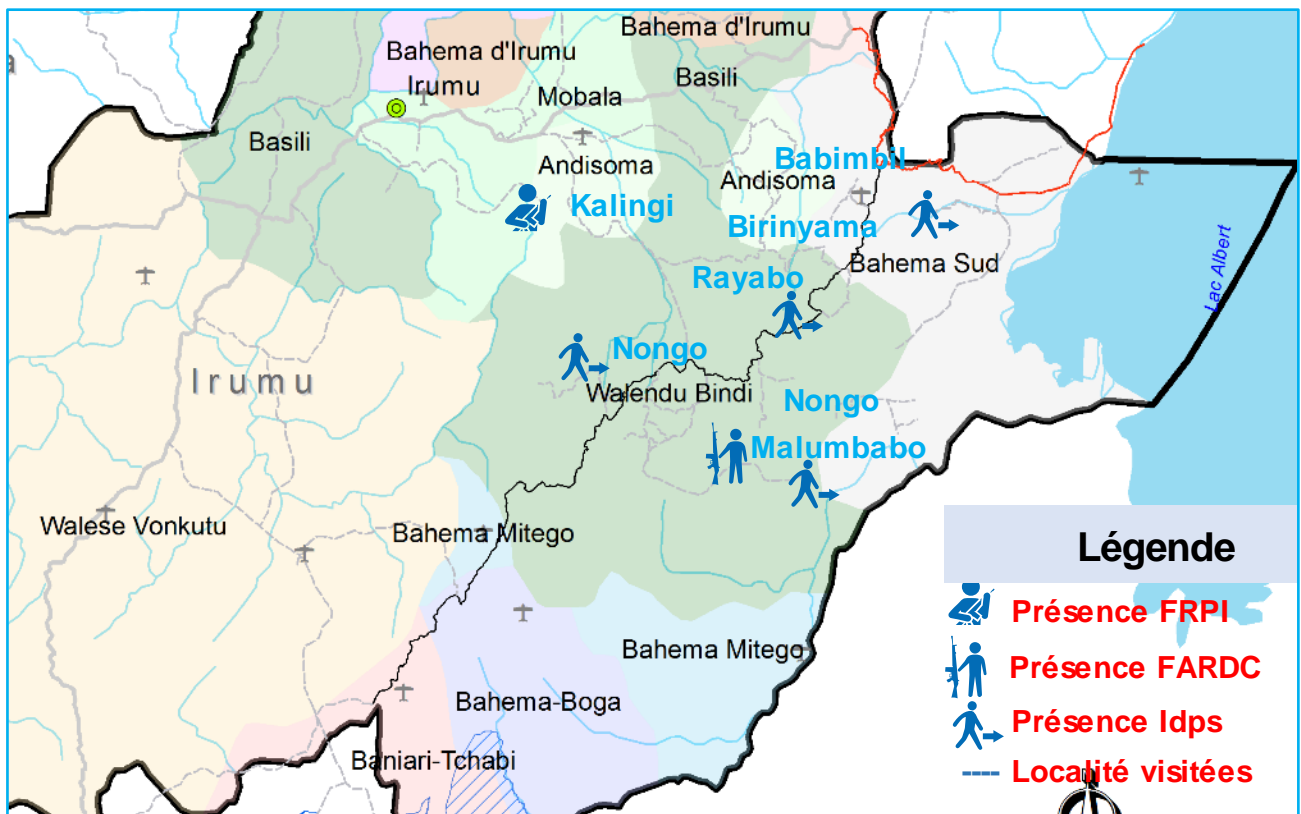
L'équipe en mission s'est attelée à analyser les menaces aux droits humains et libertés fondamentales auxquelles font face les déplacés qui se trouvent à Nyankunde, Kalingi, Rayabo, Nongo (groupement Loyi Banigaga) et malumbabo (groupement chini ya Kilima). Les menaces liées à la limitation de la jouissance des droits et de l'accès aux services sociaux de base des populations ont aussi été analysées ; ainsi que les capacités locales à faire face aux menaces de protection identifiées dans la zone.

Dans le cadre de la cohabitation pacifique, l'équipe a évalué les aspects liés à la cohésion sociale et la nature de collaboration entre les autochtones (population hôte) et les déplacés. Elle a aussi procédé à une collecte systématique des incidents relatifs aux graves violations de droits de l'enfant et des violences sexuelles commises dans le contexte des conflits armés.

Dans le but d'obtenir des données et/ou informations plus fiables et suffisamment représentatives, l'équipe composée de trois assistants de protection a utilisé une méthodologie

active et participative (interactive) mais aussi inclusive. Des entrevues individuelles avec douze informateurs clés ont été effectuées tout en tenant compte de l'aspect âge, genre et diversités. Neuf Focus Group Discussions (FGDs) ont été réalisés avec les groupes des PDI dans ces différentes localités (composés de 10 personnes au maximum). L'observation directe a été parmi les méthodes utilisées par l'équipe tout au long de la mission, pour s'imprégner directement de la situation de la zone d'évaluation.

2. PRESENTATION DE LA ZONE D'EVALUATION



Situation sécuritaire

La situation sécuritaire des environs de Nyankunde demeure volatile dans cette zone depuis le deuxième semestre de l'an 2019. Un groupe armé inconnu y serait en gestation dans les localités de Zaboli, Hembra, Mbopo, Bambimbila dans le groupement Chini ya Kilima. Cette présence a engendré un renforcement du dispositif militaire. Le 28 Aout 2019 lors d'une patrouille, les éléments des FARDC avaient surpris un groupe d'hommes armés dans les villages de Mbopo 1 et 2 dans leur camp d'entraînement. Lors de cet échange de tirs les FARDC ont réussi à récupérer un lot de matériel composé d'assiettes, de bâches et un téléphone portable. Depuis début Septembre 2019, la présence militaire a alors été renforcée dans la zone. Ils effectuent plusieurs patrouilles nocturnes et diurnes dans le but de sécuriser la population.

Dans le territoire d'Irumu¹ en chefferie d'Andisoma, la sécurité est assurée par le Régiment 3101 des FARDC dont l'Etat-major se trouve à Marabo (chefferie de Mobala). L'on note également une faible présence de la Police Nationale Congolaise (PNC) à Nyankunde. Malgré la présence des éléments des FARDC, la situation sécuritaire reste assez volatile dans les zones d'origine ainsi que dans les zones de déplacement à cause de la présence des hommes armés qui ont par ailleurs lancé des tracts contre certaines autorités, notamment le commandant de la police nationale du sous commissariat de Nyankunde et le receveur comptable de la chefferie d'Andisoma. Dans ces écrits, ces deux personnalités sont nommément menacées de mort par ces inconnus.

2.1. Localisation et accessibilité

Les localités Nyankunde, Kalingi, Rahabo et Nongo sont dans le groupement de Loy banigaga en chefferie d'Andisoma et sont respectivement situées à 40, 45, 53 et 57 km au sud de Bunia en territoire d'Irumu et sont accessibles par voie routière en saison sèche et des pluies. En revanche une seule localité du groupement Chini ya kilima nous a été accessible : Malumbabo se trouvant à 12 km au sud de Nyankunde. Les localités de Babimbila (Mbala, Ngamale, Mbopo 1 et 2) Sedzabo (Babadu, Guna, Sedzabo 1, 2 et 3) Ndugu et Muze, Zaboli, Hembra ne sont pas accessibles sur le plan sécuritaire à cause de la présence présumée d'hommes armés inconnus qui s'y seraient retranchés. En plus, le pont jeté sur la rivière Balabala à 3 km de Malumbabo se trouve dans un état de déliquescence et ne permet pas le passage d'un véhicule. Pour atteindre ces localités, les FARDC passent par une voie de contournement où ne peuvent passer que des piétons.

3. MENACES DE DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

Plusieurs violations de droits humains ont été commises par les hommes armés à l'encontre de la population dans leurs localités d'origine. Pour la période allant de janvier au juin 2019, 50 cas de violation des droits humains avaient été documentés dans la zone de santé de Nyankunde. A la date de la présente évaluation, **164 incidents de protection attribuables aux éléments du FRPI et le groupe armé inconnu** ont documentés dans la même zone durant la période du mois de juillet au mois de décembre 2019, **soit un accroissement de 114 incidents comparativement à la période précédente**. Ils sont composés de 109 cas de pillages, 21 cas

¹ Chef-lieu du territoire portant le même nom situé à 50kms au sud de Bunia

de coups et blessures, 21 cas d'extorsion de biens, douze cas d'incendies et un cas de meurtre. Un cas de meurtre a été commis le 23 Novembre vers 19 heures lors d'une incursion du groupe armé inconnu à Nyankunde centre, situé à 45 km au sud de Bunia. Ils y ont fusillé à bout portant un commerçant résident à son domicile et pillé six boutiques de résidents et retournés, avant de se replier vers la forêt. A la suite de cela, la psychose a commencé à gagner les habitants de Nyankunde qui craignant pour leur sécurité se sont déplacés sur Marabo² : les uns y vont juste passer la nuit et retourner le matin pour vaquer à leurs occupations et les autres³ y sont restés dans des familles d'accueil.

C'est ce que confirment ces quelques exemples :

- En date du 17 novembre trois PDI's âgées de 32, 36 et 45 ans qui revenaient du champ s'étaient vu obliger de transporter les colis de cinq éléments des FARDC qui se rendaient à Malumbabo dans leur position.
- Deux cas de coups et blessures ont été enregistrés à la même date, au village de Loy Batine, où un militaire en état d'ivresse avait porté la main sur un PDI et un résident. Enervés, les victimes l'ont sérieusement battu à l'aide d'un bâton. Ce dernier a fini par aller récupérer son arme dans la maison et a tiré plusieurs coups de feu en l'air avant d'être maîtrisé par ses collègues.
- En date du 07 décembre 2019 vers 17 heures 30, les FARDC du 3101^{ème} régiment dans la localité Kalingi ont arrêté quatre jeunes hommes dont trois PDI's âgés entre 22 et 32 ans et un résident de 30 ans qui ont été soumis à la torture et à une extorsion de biens. Les éléments des FARDC soupçonnaient ces personnes d'appartenir au groupe d'hommes armés inconnus actif dans le groupement Chini ya kilima.
- En date du 25 novembre 2019 vers 21 heures dans les villages Ndugu, Babimbila et Sedzabo du groupement chini ya kilima situés respectivement entre 7 et 9 kms au sud de Nyankunde ont été victimes de l'incursion des présumés miliciens du FRPI qui ont procédé au pillage de plusieurs chèvres, porcs, et autres biens des civils. Ils ont par la même occasion enlevé dix personnes (cinq femmes, quatre hommes et un garçon) qui ont été soumis au transport des biens pillés. Ces victimes ont été libérées aux premières heures du 26 novembre.

² Localité située à 40 au sud de Bunia en chefferie de Mobala

³ Nous n'avons pas encore les chiffres par rapport à ces mouvements

3.1. Déplacements forcés

Les incursions des éléments du FRPI dans plusieurs localités du groupement de Chini ya kilima en chefferie d'Andisoma avaient occasionné le déplacement massif de 1.063 ménages composés de 5.315 PDI vers d'autres localités du territoire d'Irumu. L'incursion du 15 aout 2018 et du 07 novembre 2018 d'éléments du même FPRI est la cause de la première vague d'arrivée des déplacées à Nyankunde. Ces PDI provenaient des localités de: Sezabo, Muze, Mbala1 et Mbala 2 (groupement de chini ya kilima) et Rusa 1, Rusa 2, Ngida 1 et Ngida 2, Nzarakome (groupement Loyi banigaga). Ces PDI ont été accueillis à Nyankunde dans certains quartiers et avenues qui sont notamment à Ngutu, Mbandi, Bulamuzi, Gambili, Magimba, Singoma, Manzinia, N'tchweke. Ces PDI avaient bénéficié trois fois d'un appui en vivres du PAM via son partenaire AJDEC au mois de janvier et février 2019. Au mois de mars 2019 ces PDI ont opéré des mouvements retour vers leurs villages à la faveur de l'accalmie observée avec la présence des éléments des FARDC dans certaines localités. C'est le cas des villages Sezabo, zaboli, Rusa 1 et 2.

Les évènements du 28 Aout 2019 vont contraindre ces populations à quitter de nouveau leurs villages craignant pour leur sécurité. 37 ménagers ont ainsi été obligés de quitter leurs villages.

Durant la mission, il a été observé que 90 % au moins des habitants des localités du groupement de chini ya kilima estimée à 5554 personnes, ont quitté leurs lieux de vie. Il s'agit notamment des localités de Sezabo, Mbopo1 et 2, Bukeleme, Mbala, Ngamale, Babadu, Guna, sezabo 1, 2 et 3, Ndugu, et Muze. Ceci fait suite aux deux grandes incursions des miliciens du FRPI le 15 et 28 Aout 2018 dans les villages (Mbopo 1 et 2, Mbala, Sedzabo, Muze, Ngamale, Rusa 1 et 2, Ngida 1 et 2, Nzarakome) des groupements chini ya kilima et loy banigaga. Il y a eu aussi celle du 25 novembre 2019 vers 21 heures dans les villages Ndugu, Babimbila et Sedzabo du groupement chini ya kilima situés respectivement entre 7 et 9 kms au sud de Nyankunde.

Selon le président du comité de PDI de Nyankunde et le secrétaire de la chefferie d'Andisoma l'effectif des PDI du groupement Chini ya Kilima présents à Nyankunde est de 1063 ménages soit 5315 personnes réparties dans des familles d'accueil dans les différents quartiers de Nyankunde. Ces données sont estimatives car il n'y a jamais eu une identification systématique de ces PDI.

Tableau récapitulatif des mouvements de populations

Causes de déplacement	Zones de provenance	Zones de déplacement	Personnes	Ménages
PREMIERE VAGUE:Inursions du 15 Aout et	Sezabo, Muze, Mbalal et Mbala 2 (groupement de chini ya kilima) et Rusa 1, Rusa 2, Ngida 1 et Ngida 2, Nzarakome (groupement Loyi banigaga)	Nyankunde centre : Ngutu, Mbandi, Bulamuzi, Gambili, Magimba, Singoma, Manzinia N'tchweke et Kakingi	8 315	1 063
DEUXIEME VAGUE:Inursions du 28 Aout 2019 aux villages Sezabo, zaboli, Rusa 1 et 2	Sezabo, zaboli, Rusa 1 et 2 Mbopo 1 et 2, Mbala, Sezabo, zaboli, Rusa 1 et 2 Mbopo 1 et 2, Mbala	Sezabo, zaboli, Rusa 1 et 2 Mbopo 1 et 2, Mbala Muze, Ngamale,Ngida 1 et 2, Nzarakome	185	37
TOTAL			8 500	1 100

3.2. Violences sexuelles et basées sur le genre

Le risque des violences sexuelles est élevé dans la zone de santé de Nyankunde. Pour le mois de Novembre 2019, **onze survivantes de viol ont été reçues** à l'hôpital de Nyankunde et ont bénéficié des soins médicaux.

La précarité, (c'est-à-dire, l'insuffisance criarde des moyens de subsistance d'où une impossibilité de s'offrir même un repas par jour, l'impossibilité de se procurer des kits d'hygiène et autres produits d'entretien...) dans laquelle vivent les femmes et filles déplacées dans les localités évaluées les contraint à la pratique du sexe de survie. Lors des discussions de groupes, les femmes et jeunes filles estiment qu'au moins 70% d'entre elles s'y adonneraient et qu'il y existe une dizaine de maisons de tolérance appelées « QG » (5) où des filles sont exploitées sexuellement. Elles y sont exposées ainsi aux risques de grossesses précoces, et aux maladies sexuellement transmissibles entre autres. Ces maisons sont entretenues par quelques femmes commerçantes venues de la province du Nord Kivu.

Pour le seul mois de novembre 2019, **80% des femmes enceintes** reçues à la maternité du Centre Médical Evangélique de Nyankunde pour la consultation prénatale **étaient des enfants âgés de 14 à 17 ans**. Cet effectif est lié à l'exploitation des filles dans les QG et aux autres cas de viol et violences sexuelles que la communauté ne dénonce pas par peur de stigmatisation. Les

cas connus sont arrangés à l'amiable. Le service de la Police Nationale Congolaises (PNC), qui n'a qu'un seul élément, n'a d'ailleurs pas non plus un cachot pour garder les présumés auteurs accusés de viol. Vue l'ampleur des cas de violences sexuelles dans les localités ciblées par l'évaluation, une nécessité de sensibilisations sur les violences sexuelles s'avère indispensable à l'endroit des populations.

3.3. Protection de l'enfant

Certains enfants PDI et résidents sont victimes des tracasseries par des éléments des FARDC du régiment 3101 basés à Marabo² lors de leurs patrouilles nocturnes. Dans le village de Kalingi³ située à 5 km Nord-Est de Nyankunde dans le groupement Loy Banigaga en chefferie d'Andisoma, un enfant garçon de 17 ans avec six autres hommes adultes, ont été arrêtés en date du 07 décembre 2019 vers 17h30 par dix éléments des FARDC en patrouille. Ces militaires les ont taxés d'appartenir au groupe armé qui serait en gestation dans la zone pendant que les victimes rentraient de leurs champs en groupe. L'enfant a été torturé au même titre que les adultes pour les contraindre d'accepter leur appartenance à ce groupe. Malgré le plaidoyer mené par la société civile du Territoire d'Irumu, pour chaque victime, un montant de 100.000 FC a été versé au Commandement des FARDC pour obtenir leur libération.

Il n'a pas été signalé la présence d'enfants non accompagnés ou séparés au cours de notre évaluation.

A part l'Espace Ami d'Enfants (EAE) qui avait été aménagé en 2014 par Save the Children près du bureau de la chefferie d'Andisoma à Nyankunde, aucune des localités touchées par l'évaluation n'a un espace réservé aux enfants pour se divertir. Et comme au moins 25% des enfants ne sont scolarisés ni occupés autrement, ils sont exposés au risque de se faire recruter dans les Groupes Armés.

Dans la zone de déplacement, les nouveau-nés des PDI bénéficient d'un certificat de naissance dans les structures sanitaires. Par ignorance, nombreux parents n'établissent pas les actes de naissance de leurs enfants, acte pourtant gratuit au bureau de la chefferie. Une sensibilisation dans ce sens serait essentielle pour aider ces personnes à doter chaque enfant d'un extrait d'acte de naissance.

4. LIMITATIONS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

4.1. Articles ménagers essentiels/ABRI

Sur 1063 ménages délacés vivant dans les localités de Ndete, Nongo, Rayabo, Hamabo et Mangi, environ 150 ménages louent les maisons qu'ils payent à 10 dollars par mois. Ils y vivent dans une promiscuité. En effet, une maison de deux chambres héberge trois ou quatre ménages de 15 personnes. Cette promiscuité prive les parents de leur intimité et expose les femmes et filles aux violences sexuelles. (viol et agression sexuelles)

Les autres vivent dans des maisons abandonnées par leurs propriétaires qui sont encore en déplacement vers Nyankunde et Marabo.

Les personnes déplacées n'ont pas d'articles managers essentiels. Pour préparer leur nourriture, ils empruntent des casseroles auprès des résidents. Par conséquent, certains ménages mangent à des heures tardives autour de 22heures ; puisqu'ils doivent attendre qu'un ménage finisse la cuisine avant de leur céder les ustensiles. Elles sont en outre dépourvues de récipients pour la conservation de l'eau.

Il est à signaler par ailleurs, que depuis leur arrivée dans ces localités en date du 28 novembre 2019, ces PDIs n'ont bénéficié d'aucune assistance humanitaire.

4.2. Eau, hygiène et assainissement

Dans les localités de Rayabo, Hamabo et Nongo, des sources d'eau ont été aménagées et des bornes fontaines réhabilités en 2018 et 2019 par le Programme de Promotion des Soins de Santé Primaire (PPSSP) dans le cadre de ses activités du programme Wash. En 2018 deux sources ont été aménagées sur l'Avenue Gambili et au village Loy Batine. L'accès à ces sources est conditionné pour tout le monde à la participation aux travaux d'entretien nommés salongo organisés chaque samedi⁴. En cas d'absence à ces travaux, les PDIs et les résidents sont obligés de payer la somme de 500Fc au comité d'eau. En outre, 20 bornes fontaines ont été réhabilitées dans toutes les avenues de Nyankunde au cours de l'année 2019 par PPSSP. Ces sources restent toutefois insuffisantes pour satisfaire les ménages déplacés au regard de leur nombre. Le manque de réservoirs de stockage, oblige les PDIs à effectuer plusieurs tours vers la source. La

⁴ Ces travaux sont organisés par les chefs des villages et avenues pour l'entretien permanent de ces ouvrages d'intérêt communautaire

proximité de la source d'eau aménagée avec la position des militaires FARDC dans le village Nongo expose les femmes et filles aux risques des viols et autres formes de violences. Ceci est illustré parfaitement par cet exemple : En date du 15 décembre 2019 vers 18h45, une femme PDI de 33 ans a échappé à viol par un militaire lorsqu'elle revenait de la source. Elle s'est sauvée grâce à ses cris ayant alerté d'autres militaires dans leurs positions. L'auteur arrêté par ses compagnons d'armes, a été directement conduit chez le commandant qui lui a fait des blâmes. Il sied de noter que dans les localités évaluées à l'exception de Nyankunde les PDI ne disposent pas de douches ni de latrines. Ils font leurs besoins dans la brousse. Cette situation pourrait être source de maladies hydriques.

4.3. Accès aux soins

Sur l'axe couvert par l'évaluation, les PDI avaient bénéficié de soins gratuits durant la période allant de mars à juillet 2019 grâce au ministère de la santé et à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre de la riposte contre la maladie à virus d'Ebola (MVE). Mais depuis août 2019, ils éprouvent des difficultés pour accéder convenablement aux soins médicaux au regard de leurs moyens financiers réduits. Le cas du centre de santé (C.S) Sedzabo qui a été délocalisé de Sedzabo à Rayabo, à 8 km au Sud de Nyankunde à la suite de la dernière incursion des éléments du FRPI le 28 août 2019 illustre cette situation. Selon l'Infirmier titulaire, ce centre de santé qui avait une fréquentation moyenne de 20 nouveaux cas par jour pendant la gratuité, reçoit actuellement seulement cinq à six cas pour des maladies telles que le paludisme, la diarrhée, la toux, le rhume et la malnutrition des enfants de moins de cinq ans. Les cas compliqués sont référés à l'Hôpital Général de Référence de Nyankunde où les soins sont aussi payants. Pour atteindre cet hôpital, les déplacés et retournés parcourent une distance de huit à douze km. Et, certains malades n'arrivent pas atteindre à temps le centre de santé. C'est ce qui est arrivé le 30 novembre 2019, à une femme PDI de 36 ans qui a accouché en cours de route alors qu'elle était transférée du C.S de Sedzabo à 12 km vers le CME Nyankunde. Grâce au secours d'autres femmes, elle et son bébé ont survécu.

4.4. Education

Il existe sept écoles primaires officielles à Nyankunde où la gratuité de l'enseignement de base prônée par le gouvernement pour l'année scolaire 2019-2020 est appliquée. Selon les estimations du président des PDI de Nyankunde, 75 % des enfants PDI en âge scolaire y sont.

Ces enfants PDI sont des localités de Mbopo 1 et 2, Mbala, Sedzabo, Muze, Ngamale, Rusa 1 et 2, Ngida 1 et 2, Nzarakom. Toutefois, la non prise en charge de certains enseignants par le gouvernement fait craindre une rupture de l'enseignement dans les classes tenues par ces derniers.

À la suite des incursions des miliciens du FRPI dans la zone, l'école primaire de Kirenge qui fonctionnait à Sedzabo, a été délocalisée à Nongo, à 8 km au sud de Nyankunde. Cette école à un effectif de 340 élèves dont 230 élèves PDI qui sont pris en charge par l'ong AVSI pour les frais et fournitures scolaires. Parmi les 230 enfants PDI, 150 sont venus de Sedzabo, Bambimbila et Malumbabo. Les 80 autres sont ceux dont les parents avaient fui de Nongo vers Nyankunde et Marabo. Etant déjà inscrits dans cette école, ils sont obligés de parcourir 8km (Nyankunde) et 13 km (Marabo) chaque jour pour atteindre l'école. Cette situation expose cette catégorie d'enfants au risque d'enlèvement, au recrutement forcé, aux violences sexuelles et sexistes ainsi qu'à l'école buissonnière.

4.5. Moyens de subsistance

Les personnes déplacées font des mouvements pendulaires pour la recherche de vivres dans leurs zones de provenance avec beaucoup de risques de protection : viol, agression sexuelle, coups et blessures, meurtre, enlèvement. En date du 14 décembre 2019 vers 15 heures deux PDI qui revenaient du champ au village Nongo ont été arrêtés par les militaires qui les ont assimilés aux hommes appartenant au groupe armé inconnu qui opère dans le groupement de Chini ya Kilima. Ces PDI ont été ligotés, battus puis libérés après quelques heures à la suite de l'intervention des chefs des villages. Pour obtenir de quoi survivre certains PDI effectuent des travaux journaliers (champêtre : cinq mètres sur 15 mètres à 2000FC) auprès des résidents. Certains jeunes vont à la recherche de roseaux dans la brousse et revendent le fagot de 50 roseaux à 1000fc. Tel est le cas des PDI de Nyankunde et Kalingi. Les femmes PDI des localités de Nongo, Ndete et Rayabo effectuent des mouvements pendulaires à la recherche du bois mort dans la brousse qu'elles vendent pour une valeur de 500 FC la botte.

La précarité de vie oblige les PDI de Nongo, Ndete et Rayabo d'avoir une alimentation non équilibrée. Ils se nourrissent essentiellement de feuilles de manioc, de manioc ou de patate douce récoltés dans les champs. Selon l'infirmier du centre de santé de Sedzabo délocalisé à Rayabo, les enfants PDI souffrent régulièrement de malnutrition. Il a déploré le fait que son air de santé ne soit pas couvert par le programme de prise en charge des enfants malnutris. Par

contre les enfants PDI malnutris de Nyankunde sont pris en charge par ADRA dans l'air de santé de Birinyama. Pour le mois de novembre le centre de santé de sedzabo et celui de Birinyama par exemple ont connu respectivement trois et deux cas de malnutrition d'enfants de moins de cinq ans. Ils ont été référés à l'Hôpital Général de Référence de Nyankunde pour les soins appropriés.

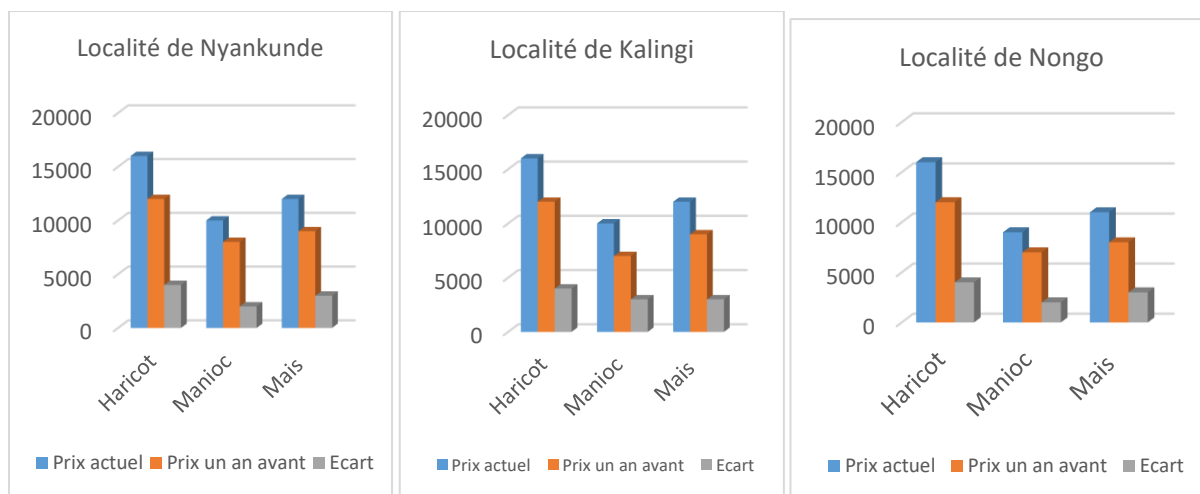
Une seule organisation humanitaire a intervenu dans le cadre des moyens de subsistance uniquement à Nyankunde centre où elle a estimé que la sécurité pour ses activités était garantie. Il s'agit du PAM (Programme Alimentaire Mondial) à travers son partenaire AJEDEC qui a distribué des vivres à 40 % des PDI et membres des familles d'accueil aux mois de Janvier et Février 2019.

MERCY CORPS dans le cadre de projet PAMOJA KWA AMINI a encadré 20 éleveurs dont sept PDI par l'octroi du petit bétail au mois de Mai et juin 2019. Malgré tout ce qu'ils développent en termes de stratégie de survie, les PDI ne parviennent pas à subvenir à leurs besoins fondamentaux. Les besoins en vivres se sont augmentés avec leur présence dans la localité. Par conséquent, une augmentation des prix des denrées alimentaires s'observe.

Tableau 3 : Tableau récapitulatif de la situation des vivres à Nyankunde, Kalingi et Nongo.

Localités			Nyankunde			Kalingi			Nongo		
Denrées	Quantité	Unité	Prix ⁵ actuel	Prix 1 an avant	Ecart	Prix actuel	Prix 1 an avant	Ecart	Prix actuel	Prix 1 an avant	Ecart
Haricot	1	Seau	16 000	12 000	4 000	16 000	12 000	4 000	16 000	12 000	4 000
manioc	1	Bassin	10 000	8 000	2 000	10 000	7000	3 000	9 000	7000	2 000
Patate douce	1	Tas	5 00	3 00	200	500	300	200	500	300	200
Maïs	1	Bassin	12 000	9 000	3 000	12 000	9 000	3 000	11 000	8 000	3 000

⁵ En francs congolais



4.6. Logements, terres et propriétés

L'accès à la terre dans les localités de Nyankunde, Kalingi, Nongo, Balumbata, reste limité car la plupart des terres sont occupées par les autochtones. Les PDI n'ont pas accès à la terre et ne peuvent donc pas cultiver. Certains font de petits jardins derrière les maisons sur autorisation du propriétaire de la parcelle. Et souvent, l'autorisation d'une seule personne peut ne pas être suffisante. Une PDI l'a ainsi appris à ses dépens en novembre dernier à Nyankunde. Cette dernière avait cultivé sur un terrain inexploité vide de 30 mètres carrés cédé gratuitement par un résident pour exploitation temporaire. Il a été surpris de voir ses semences être coupées et déracinées par les membres de la famille de ce résident qui ont estimé que cette PDI n'avait pas le droit d'exploiter leur terrain. Le dossier a été porté devant le chef de la chefferie pour réparation et pacification. Le chef a interdit au déplacé de continuer à exploiter le terrain et aucun dommage n'a été payé.

4.7. Accès à la justice.

Il y a absence du tribunal de paix dans la zone, le tribunal de paix se trouve au chef-lieu de la province à 45 km de Nyankunde. La PNC y est représentée par le seul commandant. Les différends qui nécessitent l'intervention de la PNC sont portés dans la chefferie de Mobala à Marabo (5 km) où il y a un commissariat de la PNC. Cette situation pousse la population à recourir aux arrangements à l'amiable même pour certains cas de violences sexuelles. Un rapprochement de la justice s'avère indispensable pour une lutte contre l'impunité et pour diminuer voire mettre fin à certaines violations comme les viols et autres violences sexuelles.

4.8. Cohabitation pacifique

Il ne se pose aucun problème lié à la cohabitation pacifique entre les PDI et les membres des familles hôtes par le fait qu'ils sont tous de la même tribu Bira. Quelques problèmes qui se posent autour de l'accès à la terre sont réglés par les autorités coutumières et cela ne fragilise pas la cohabitation entre les PDI et les autochtones.

4.9. Limites et contraintes

L'insécurité qui sévit dans le groupement Chini ya Kilima à cause de la présence d'un groupe armé inconnu et l'état délabré du pont jeté sur la rivière Balala ne nous a pas permis d'atteindre la localité Babimbila et les autres villages (Sedzabo 1 et 2, Ndugu, Mbopo 1 et 2 ...) du groupement Chini ya Kilima.

En outre, dans la localité de kalingi les PDI en grande majorité avaient effectué des mouvements pendulaires, ce qui a fait que l'équipe n'a pu avoir de nombreuses personnes avec qui échanger.

5. INTERVENTIONS POTENTIELLES

5.1. Actions possibles pour améliorer la situation de protection

Certains besoins ont été exprimés par la population déplacée pour améliorer leur situation de protection dont les prioritaires sont les suivants :

- Renforcement de la sécurité dans la zone, cas de la police nationale congolaise ;
Restauration de l'autorité de l'Etat dans le groupement Chini ya Kilima
- Assistance en cash, en vivres et en AMEs ;
- Aménagement de sources d'eau dans les localités qui présentent un besoin ;
- Une prise en charge médicale pour les femmes enceintes, les nouveau-nés, etc
- Appui en kit NFI et kit de dignité pour les filles et les femmes
- Renforcement de capacités des éléments des FARDC sur les droits humains.
- Renforcement des capacités des comités des déplacés de Nyankunde sur le plan de protection et sur les activités de prévention des SGBV ;

5.2. Les capacités locales

De nombreux déplacés sont hébergés dans les familles d'accueil qui les appuient dans le cadre de leur survie.

6. ACTIONS DE SUIVI URGENT

RECOMMANDATIONS	STRUCTURES RESPONSABLES
Mener un plaidoyer auprès de la hiérarchie des FARDC pour le renforcement de la sécurité à travers des patrouilles dissuasives dans la zone pour la protection des civils contre les groupes armés	CLUSTER PROTECTION
Mener un plaidoyer pour l'augmentation de l'effectif des éléments de la police nationale congolaise à Nyankunde et ses environs	
Mobiliser des ressources pour une assistance en cash pouvant permettre aux personnes déplacées internes de palier à leurs différents besoins élémentaires	CLIO
Mobiliser des moyens pour une distribution de kits de dignité aux femmes et aux jeunes filles	
Mener de plaidoyer pour que le HGR de Nyankunde et les autres centres de santé de la zone soient approvisionnés en Kit PEP	SOUS CLUSTER VBG